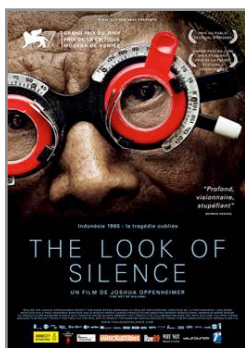


The Look of Silence,
de Joshua Oppenheimer



"The Look of Silence" est le second volet du travail du réalisateur américain Joshua Oppenheimer après "The Act of Killing" où il filmait d'anciens bourreaux glorifiant leurs exactions. Avec The Look of Silence, il donne cette fois la parole aux victimes. Mais comment prendre la parole dans un pays où les tueurs sont encore au gouvernement, où il n'existe pas de contre-pouvoir et où l'on habite parfois la porte à côté de son ancien tortionnaire ? C'est un homme, anonyme, qui va poser les questions.

A partir de septembre 2015, sera commémoré le cinquantenaire de l'un des grands massacres du XXe siècle, perpétré en Indonésie en 1965-1966.

Sortie le 23 septembre 2015
Grand Prix du jury et Prix Fipresci de la critique internationale au festival de Venise 2014
Prix du public & Mention spéciale du jury au festival Premiers Plans d'Angers 2015



Marie CURIE ou la science faite femme...

Un spectacle de Pierrette DUPOYET



Marie Curie, chercheuse polonaise a eu à combattre de nombreux préjugés masculins pour imposer ses choix et faire reconnaître ses découvertes. Humaniste infatigable, elle a permis, grâce à son travail acharné, à de nombreux malades de retrouver l'espoir de la guérison. On l'associe toujours à son mari Pierre, mais ils n'ont travaillé ensemble que 11 ans.

Restée seule, elle a continué son combat sans relâche, obtenu un 2° Prix Nobel et fait des découvertes essentielles pour la médecine.

Théâtre de la Vieille Grille - du 17 au 21 Septembre
1 rue du Puits de l'Ermite
Paris 5°
tél: 01.47.07.22.11 - tarif préférentiel pour les membres de la Ligue des droits de l'Hom

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:
le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : Jules-mathieu Meunier
<julesm.meunier@yahoo.fr>
06 41 67 35 06

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)
vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9e étage dans le centre PMF. 90, rue de Tolbiac, 75013.
rusfparis1@gmx.fr

Ligueurs au prétoire:
Contacts :
Alice Bertin
alicebertin@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71
Sylvie Clavel
sylvie.clavel99@gmail.com

Diffusion des tracts:
Actuellement :
marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités
Contact : Jean-Marie Coquard : jm-coquard@hotmail.fr

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.
Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse:
<http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>.
Elles peuvent être téléchargées pendant une semaine : aller dans la grille sur « l'invité du vendredi »



AGENDA :

samedi 12 septembre 2015

Forum des associations 13e arrondissement de Paris
boulevard Blanqui
à partir de 10h30
Notre section y tient un stand, comme d'habitude et vous pourrez tester un nouveau quizz : "Vous avez dit "laïcité" ?"



dimanche 20 & lundi 21 septembre 2015

1er Forum annuel du site-mémorial du Camp des Milles : « Démocratie, mémoires et vigilance » - En partenariat avec Le Monde et avec le soutien de la Dilcra

La LDH, la LICRA, le Mrap, SOS Racisme et la Fondation du Camp des Milles vous invitent à la journée qu'elles organisent conjointement autour de l'appel national contre les racismes et l'antisémitisme, le **dimanche 20 septembre 2015**.



lundi 21 septembre

Forum ATTAC
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Prochaine réunion mensuelle jeudi 8 octobre

débat avec Agnès Tricoire sur l'observatoire de la liberté de création

à la Maison des Associations,
11 rue Caillaux - 75013
M° Maison Blanche

RESF
Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h - les 2ème et 4ème mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : jvaudenay@gmail.com -

Groupe Etudiants:
Contacts:
Paul Robin: ldhomme513@gmail.com

Actualités

de la section Paris 5ème - 13ème



septembre 2015

CINE-DEBAT mardi 29 septembre

"Les règles du jeu"

de **Claudine Bories et Patrice Chagnard**

au Cinéma La Clef et en présence des réalisateurs.



Lolita n'aime pas sourire. Kevin ne sait pas se vendre. Hamid n'aime pas les chefs. Thierry parle wesh. Ils ont vingt ans. Ils sont sans diplôme. Ils cherchent du travail. Pendant six mois, les coachs d'un cabinet de placement vont leur enseigner le comportement et le langage qu'il faut avoir aujourd'hui pour décrocher un emploi. À travers cet apprentissage, le film révèle l'absurdité de ces nouvelles règles du jeu.

PAROLE DE CINÉASTE

Dans l'espace désincarné d'un cabinet de placement, deux mondes se confrontent. À défaut de s'entendre vraiment, des jeunes chômeurs et leurs encadrants font leur possible pour s'accorder. Les écarts de classe apparaissent d'emblée dans la langue, dans les contenance comme dans les valeurs affichées : dire la vérité ou choisir le mensonge, refuser l'injustice ou se résigner. Sollicitude d'un côté, application de l'autre : chacun joue le jeu tant que l'illusion tient. Quand les faux-semblants ne sont plus supportables, la détresse pointe et la colère éclate. Nous partageons la joie sincère des deux parties quand un contrat d'embauche est enfin signé, puis la déconvenue s'impose de nouveau devant la vérité de l'exploitation. À cela s'ajoute le poids des secrets dont la douleur est si intense qu'elle interdit tout espoir. La vie de ces jeunes êtres commence à peine et « c'est déjà trop tard » pour certains.

« Ce qui est terrible sur cette terre, c'est que chacun a ses raisons » disait Jean Renoir dans sa propre *Règle du jeu*, et rien n'est simple en effet. Chacun a sa règle : jouer le jeu du monde ou le refuser. Le film ne juge pas. Il laisse à chacun le soin de se déterminer.

Le film ne juge pas, mais il rappelle la dureté de la vie par des paysages désolés où des usines solitaires apparaissent au loin, à la lisière des friches. Le monde est un jeu facile pour ceux qui acceptent de jouer le jeu du pouvoir. Il est un baigne pour les autres. Il n'y a pas de place pour l'innocence.

Jean-Loïc Portron, cinéaste membre de l'ACID

Trop, c'est trop !
Le collectif « Trop, c'est trop ! » vient de lancer le 1er septembre 2015 un site Internet <http://trop-cest-trop.fr/>

Un article publié par Mediapart en explique les raisons et les objectifs :
<http://blogs.mediapart.fr/edition/article/010915/trop-c-est-trop-colonisation-de-la-palestine-l-hypocrisie-doit-cesser>

Vous pouvez nous adresser vos remarques, commentaires et suggestions à l'adresse : trop-cest-trop@laposte.net

Bilan de la permanence juridique pour la période du 10 janvier 2015 au 11 avril 2015

Nombre de consultations : 68 au cours de 15 permanences

Soit une moyenne de 4,5 visites par permanence, en légère baisse par rapport au 4e trimestre 2014 = 4,9 visites.

Personne déjà venue : Oui : 30 (44 %) Non : 38 (56 %) Proportions stables par rapport au trimestre précédent.

Nationalités

- Mali : 20 (29 %)
- Sénégal : 14 (21 %)
- Côte d'Ivoire : 6
- Algérie : 5
- Maroc : 4
- Cap Vert : 3
- Cameroun, Tunisie, Chine, Burkina Faso : 2
- Soudan, Ukraine, Angola, Mauritanie, Cambodge, Etats Unis, Brésil, Macédoine : 1

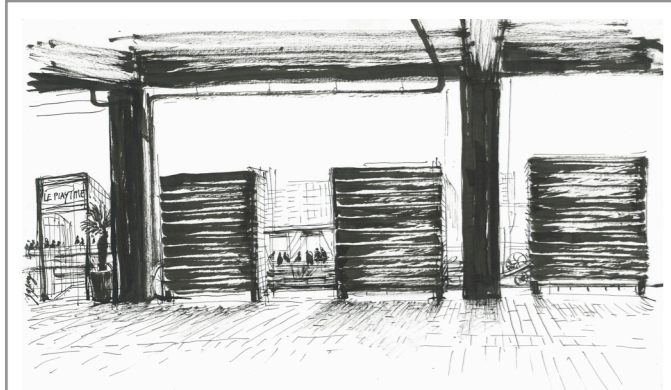
Soit une certaine stabilité au niveau des pays les plus représentés par rapport au trimestre précédent (même si les Maliens représentaient alors 41 % des visiteurs). A noter que les ressortissants du continent africain représentent 90 % des visiteurs, avec une forte représentation des pays de l'Afrique subsaharienne = près de 3 visiteurs sur 4.

Motifs

- Titre de séjour/régularisation (dont le cas des étrangers qui viennent pour l'enseignement) : 23
- Titre de séjour travail salarié : 14
- OQTF : 8
- Titre de séjour Vie Privée et familiale (dont 10 ans) : 7
- Etudiant : 5
- Naturalisation/nationalité : 4
- Carte résident : 2
- Regroupement familial : 2
- Carte pour soins : 1
- Asile : 1
- Autre : 1

Un été passé-resté “à quai”

Pas de changements de la situation des campements depuis le début du mois de juillet. La toile de fond est la même, mouettes rieuses, circulation lente des bateaux, Seine imperturbable, il suffit de fermer les yeux pour sentir le vent du large ... et pourtant ...



juillet 2015 ... loin des yeux, loin du cœur (de Raphaële, BYCOTTEZ SUP)

Les “brise-vue” qui ont indigné Véronique notre amie ligueuse de l'EHESS :

Je signale la construction d'un mur de plus sur la planète, au sein de l'Europe, un mur dressé sous forme de panneaux de bois rectangulaires, bois doré de sapin, entre le campement et la Seine. De la péniche-bar-restau de rêve on voit le même rectangle de bois côté fleu-fleurs et plantes vertes, mais le campement a disparu. Côté migrants ... on nous a caché la Seine... C'est la version soft du mur, avec un beau bois couleur pain frais, dressé entre deux mondes historiques et sociaux, trop proches tout à coup.

Pas de message idéologique explicite, juste la soustraction matérielle de tout un pan du réel aux regards collectifs flottants ... une atteinte aux droits humains chantonnante, douce ... finie la ligne de fuite vers des tentes bleues et des visages noirs figés ...

Le fonctionnement du Collectif de soutien a été marqué par un certain tâtonnement et aussi par les migrations saisonnières de ses militants.

Il est arrivé “tard” sur le terrain, alors que des migrants y étaient installés depuis des mois, voire davantage. Les migrants viennent du Soudan, d'Erythrée, du Tchad, de Tunisie, du Mali, de Guinée, de Côte d'Ivoire, ... musulmans, chrétiens, cela n'est pas sans conséquence sur la vie du campement. Il y a beaucoup d'arabophones, essentiellement des hommes mais aussi des mineurs étrangers isolés ou encore quelques femmes, certaines avec des enfants en bas âges. Elles sont rapidement orientées vers des hébergements hôteliers, peu satisfaisants, car les plaçant en situation d'isolement, et insuffisants quant aux ressources alimentaires entre autres.

Bien que d'emblé positionné comme soutien politique le Collectif a organisé des distributions de nourriture, de vêtements, de café-sucre-lait (nos amis ligueurs de l'EHESS ont été particulièrement actifs) pendant la période du ramadan qui a désorganisé les approvisionnements mis en place depuis des semaines.

Plusieurs organisations du Collectif sont intervenues dans leur champ habituel : le CEDRE tenait une réunion hebdomadaire d'information sur la demande d'asile (avec un temps réservé à des situations individuelles), les permanences RESF et LDH se sont tenues en août dans les locaux du PCF, le Bus de Médecin du Monde passait régulièrement.

Au fil de l'expérience, et de sa meilleure compréhension des situations, le Collectif s'est désengagé de l'organisation des distributions pour se recentrer sur l'action revendicative, tout en restant bien conscient de la nécessité de prendre en compte les aspects humanitaires de la situation des campements.

Réunissant 17 associations, organisations, partis politiques, syndicats, soucieux de ne pas intervenir à la place des migrants, d'être à l'écoute de leurs demandes, le Collectif s'est donné pour rôle de réfléchir à des actions politiques à proposer aux migrants dans le cadre d'assemblées générales tenues sur le campement.

Dans ses interventions sur le campement l'erreur de notre collectif a été de privilégier les échanges avec les migrants francophones, qui ne pouvaient pas avoir le statut de représentants des migrants, et parce que leur situation personnelle était très particulière, ni demandeur d'asile, ni migrants dits “économiques”, et surtout parce qu'une très importante partie des migrants ne voulaient pas de représentants ! Difficile pour le Collectif de réaliser à quel point une partie des habitants des campements étaient hostiles à ce principe de représentation, de porte-parole, incompréhension particulièrement nette de la part des soudanais dont le groupe est de loin le plus important, soudanais du nord et soudanais du sud.

Ceux-ci veulent demander l'asile et s'attendent à ce que leurs droits soient tout simplement respectés. La notion de “solidarité”, telle que nous la comprenons, leur est étrangère, d'où leur incompréhension vis à vis de certaines actions du Collectif, comme le relais des demandes de soutien matériel sur la page facebook “Solidarité avec les migrants d'Austerlitz”. Ils l'ont ressenti comme un appel à la charité indigne d'eux. Il a donc fallu changer de stratégie concernant la page facebook dont les publications sont depuis cet épisode exclusivement politiques, militantes.

Du fait de cette absence de représentants “mandatés” et face à la très grande difficulté de faire circuler des informations comprises par tous, le Collectif a donc involontairement privilégié les échanges avec les migrants pouvant discuter en français, prendre la parole publiquement, servir d'interprète, ayant aussi le goût de l'organisation et suffisamment d'expérience en France. Mais leur “leadership” a été violemment contesté par des migrants. Un article du Journal du Dimanche où il était question du “président” d'Austerlitz a été le détonateur d'une situation devenue explosive. L'explication de la signification des guillemets a été nécessaire... mais pas suffisante.

Sur le plan politique le Collectif avait adressé en juin un courrier à la Mairie de Paris et la Préfecture de Paris-IdF. Aucune réponse ne nous est parvenue de la préfecture, mais une délégation du Collectif a pu rencontrer des représentants de la Mairie de Paris (Cabinet de Anne Hidalgo et cabinet de Dominique Versini) le 20 juillet. Ils présentent alors des modalités d'évacuation qui sont les mêmes que celles décrites quelques jours plus tard dans le point de situation du 24 juillet du préfet de Paris-IdF sur le “Dispositif pour l'accueil et l'hébergement des migrants à Paris”, un dispositif coordonné entre :

- La préfecture de région et de Paris et ses services (notamment la DRIHL, pour l'hébergement)
- La préfecture de police
- La Ville de Paris
- L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA)
- L'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)
- Les associations gestionnaires des centres d'hébergement.

et accompagné d'objectifs qui devront guider l'intervention des pouvoirs publics, entre autres :

- un mode opératoire respectueux de la dignité humaine, basé sur le volontariat
- une offre d'hébergement adapté à la situation de chacun
- un accompagnement suivi et individualisé

Pressés par les membres de la délégation de donner certaines précisions les représentants de la Mairie ont alors admis que, compte tenu de l'écart entre le nombre de migrants recensés et ceux effectivement présents le jour de l'évacuation, il pourrait être fait recours à des locaux inadaptés comme “La Boulangerie” (centre d'hébergement d'urgence situé dans le 18e arrondissement et dont les conditions d'accueil sont particulièrement dégradées). En outre, aucune réponse n'est apportée à la revendication du collectif selon laquelle les migrants doivent pouvoir être accompagnés par des soutiens sur les lieux d'hébergement ce jour-là.

Le 22 juillet le Ministère de l'intérieur, et le Ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, adressent

au Préfet de Police, aux préfets de région, de départements, une circulaire ministérielle relative à la mise en oeuvre du plan “répondre au droit des migrations : respecter les droits - faire respecter le droit”.

Le 24 juillet le préfet de région M.Carenco publie un point de situation (voir ce qui précède).

Le 29 juillet Bernard Cazeneuve et Anne Hidalgo publient conjointement un communiqué de presse à la suite de “l'opération de mise à l'abri humanitaire de 241 migrants”, “cinquième opération d'évacuation humanitaire depuis le 2 juin dernier”.

Cette opération était attendue à Austerlitz, et ce n'était pas des rumeurs cette fois. Elle a été re-dirigée vers Pajol où la situation de détresse était beaucoup plus grande qu'à Austerlitz (“le paradis” à côté de Pajol nous dit un migrant qui y était allé).

Ce communiqué précise que l'opération a été autorisée le 24 juillet par le TGI de Paris. Cette référence à un jugement du TGI est revenue ensuite régulièrement à propos d'Austerlitz, d'abord en direction des journalistes par le service de presse de la Mairie, d'où la publication d'une mise au point du Collectif le 1er août : il n'y a pas besoin d'un jugement pour proposer des hébergements, le jugement est nécessaire dans le cas où on prévoit une expulsion ...

L'argumentation de la Ville de Paris visant à contester le droit à des personnes assignées sur le campement 4 de préparer une défense et se faire expulser par la force publique sans rien dire ressemble fort à une justification a posteriori de son incapacité à apporter des solutions.

Pourquoi la ville de Paris n'a-t-elle pas évoqué ce préalable judiciaire lors de la rencontre du 20 juillet ?

Pourquoi le jugement d'expulsion concernant le terrain appartenant au Port Autonome de Paris, prononcé le 11 février 2015, n'a-t-il jamais été exécuté ?



Des cours de français sont proposés par des membres ou non du collectif. Ces temps d'activité sont très appréciés par certains migrants. Mais improviser des cours de français à des arabophones sur un camp n'est pas toujours facile. En lien avec différents syndicats de la BNF ou encore avec Jack Lang, certains professeurs ou groupe de migrants ont pu visiter l'IMA ou encore s'inscrire à la BNF. Des distributions de dictionnaires et de livres ont aussi eu lieu.

Les premières actions entreprises par les migrants, avec l'aide du CEDRE, ont été des courriers adressés à la mairie de Paris, au HCR. Longtemps ils ont pensé que c'était une action suffisante et qu'il leur suffisait de rappeler leurs droits pour que ceux-ci soient reconnus ... et “satisfaits”. Mais le 29 juillet, après la réorientation vers le campement de la Halle Pajol des hébergements prévus pour Austerlitz il est devenu presque évident pour les migrants qu'il fallait agir. “Pourquoi ceux de la Chapelle ont eu des hébergements ?” demandaient-ils. Il a fallu expliquer que le campement d'Austerlitz était “invisible”, peu présent dans les médias, que le simple rappel des droits était insuffisant à convaincre les autorités d'agir, expliquer aussi qu'il s'agissait de susciter un rapport de force, politique et sans violence.

Une première manifestation a donc été organisée le 5 août, sur un trajet modeste, du quai d'Austerlitz à la Bastille. Des soutiens sont venus du 18ème, mais aussi du Collectif des Sans-Papiers. Et eux ont de l'expérience ! Elle a donc été quelque peu “parasitée” par des migrants venus de la Halle Pajol et manifestement plus expérimentés en prise de parole publique, mais aussi par des soutiens qui, assis sur les marches de l'Opéra-Bastille criaient “Police partout ... Justice nulle part !” slogan quelque peu décalé au regard de la gravité de la question migratoire, puisque sur le fond c'est de cela qu'il s'agit, de la politique migratoire de l'Europe et de la situation politique de beaucoup de pays dans le monde.

Les manifestations sont évidemment une pratique inconnue pour la plupart des migrants, et tout autant l'idée qu'il faut les répéter pour se faire entendre, “Après la manif d'hier il y a du nouveau ?” Il faudra du temps à certains pour intégrer cette réalité et se résoudre à organiser une nouvelle manifestation.

Le 20 août le parcours va jusqu'à la place de la République, en passant par la Bastille. Moins de soutiens extérieurs, mais un moment important pour les migrants, malgré un trajet un peu long. On retrouve les expulsés du DAL place de la République, qui apportent un soutien chaleureux aux migrants d'Austerlitz. Le 27 août troisième manifestation, toujours vers la place de la République : il pleut et le Collectif a hésité à proposer aux migrants de marcher sous la pluie, mais une quarantaine d'entre eux souhaite y aller.

Quatrième manifestation, il faut se rapprocher de l'Hôtel de Ville. Après des démarches complexes, on obtiendra un accord pour un rassemblement le 4 septembre, sur la place Baudoyer, devant la mairie du IVème. Malgré l'absence d'Ivoa Alavoine, Directrice Adjointe du Cabinet d'Anne Hidalgo et chargée des dossiers solidarités, logement, santé, handicap, protection de l'enfance, ... une délégation sera reçue le vendredi 4, pour préparer un autre rendez-vous fixé au 8 septembre.

Ce matin-là le square Jessaint est évacué (square où se trouvaient plusieurs migrants venus du Quai d'Austerlitz après avoir eu vent de l'opération et dans l'espoir d'obtenir des hébergements), donnant lieu à un nouveau communiqué Mairie-Ministère de l'intérieur: ce sont désormais 1384 migrants qui ont été mis à l'abri depuis le 2 juin.

Le 8 septembre la délégation, à nouveau reçue à l'Hôtel de Ville, toujours en l'absence de Mme Alavoine, s'est vue présenter les mêmes informations que le 20 juillet quant aux conditions d'évacuation, terme auquel la mairie préfère celui “d'hébergement”

Du côté du Collectif nous avons insisté sur l'extrême urgence de la situation sur le campement et de la nécessaire mise en oeuvre, dans les plus brefs délais, des revendications avancées par les migrants. Les représentants de la mairie affirment que la “sortie de crise” aurait lieu dans un temps court, d'ici fin septembre, qu'elle concernerait tous les migrants, que la période retenue pour les hébergements serait d'un mois pour tous, le prolongement de ces hébergements étant soumis “à la mise en oeuvre de procédures du point de vue du séjour” par les migrants, rien de nouveau par rapport à la rencontre du 20 juillet.

Le tri entre les “bons migrants”, les réfugiés, et les autres est plus que jamais d'actualité ... mais il faudrait être naïf pour s'en étonner.

Quant à la quantité d'hébergements qui vont être disponibles dans le délai annoncé c'est la grande inconnue ... doit-on craindre un nouveau report ?

La dessinatrice Laura Genz dessine depuis longtemps pour les sans-papiers. Elle est présente en ce moment sur les campements parisiens. Des cartes postales sont éditées et vendues au profit des migrants.
https://www.flickr.com/photos/laura_genz/